

Politique de Major Drilling en matière d'environnement, de société et de gouvernance (ESG)

La Politique prend effet à compter du 4 juin 2020

La politique ESG suivante fait partie intégrante du plan stratégique étendu de Major Drilling et est destinée à prendre en compte les dispositifs de retenue et les particularités de l'industrie du forage minéral fortement volatile et cyclique :

La durabilité à long terme de Major Drilling dépend de notre capacité à agir en tant que : gardiens de l'environnement dans lequel nous travaillons; contributeurs émérites pour les communautés au sein desquelles nous intervenons; et entreprise responsable aux yeux de nos employés, de nos clients, de nos actionnaires et d'autres parties prenantes extérieures. À cette fin, Major Drilling s'engage à mettre en place un cadre ESG solide pour ses opérations mondiales qui est étayé par la présente politique ESG.

Les valeurs clés sous-jacentes de cette politique ESG sont l'intégrité; un engagement pour l'amélioration continue avec un intérêt particulier pour la vérification et l'évaluation des performances en définissant des objectifs mesurables; une gestion interne élargie de toutes les facettes de l'organisation; une implication ouverte et honnête auprès des parties prenantes; et un engagement immuable du conseil d'administration et de la haute direction pour poursuivre les efforts en matière d'ESG et pour constamment intégrer les principes de cette politique dans leur planification stratégique et leur gestion des risques.

Cette politique sera examinée tous les 3 ans et chaque fois que cela sera nécessaire pendant la période intermédiaire en fonction des développements. Cette politique ESG devra être soutenue de façon adéquate au moyen de financements, de systèmes de gestion et de ressources internes adéquates.

Notre engagement ESG

Major Drilling considère qu'il existe une relation directe entre ses performances en matière d'ESG et sa réussite commerciale ainsi que celle de ses clients. Cette politique ESG prévoit que Major Drilling s'engage à poursuivre ses efforts en matière d'ESG dans l'industrie du forage minéral et à exercer ses activités en se conformant aux normes les plus hautes en matière d'éthique des affaires et de comportement social. À cette fin, Major Drilling a mis en place un certain nombre de politiques et de procédures qui définissent la manière dont ces normes doivent être appliquées. Les éléments suivants constituent les fondements de notre politique ESG :

Gérance environnementale

Major Drilling et ses filiales s'efforceront de minimiser, atténuer et/ou éliminer notre impact sur l'environnement et à gérer de manière proactive les risques pour l'environnement et les effets de nos opérations. Nous utiliserons l'énergie et les autres ressources de manière efficace lors de nos opérations. Un management environnemental exceptionnel, associé à

une productivité opérationnelle remarquable, sera considéré comme une activité commerciale essentielle. Les domaines clés ciblés sont :

- **Changement climatique et émissions de gaz à effet de serre** : Nous pensons que le monde doit poursuivre les objectifs parallèles de limitation du changement climatique via la réduction des gaz à effet de serre, tout en fournissant un accès à des minéraux fiables et économiques en vue de soutenir le développement économique et d'améliorer le niveau de vie. Dans le cadre de ces efforts, Major Drilling participe au compte rendu du [CDP](#) (anciennement Carbon Disclosure Project) et cherche à déterminer des possibilités de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Nous surveillons et gérons les risques liés au changement climatique qui pourraient impacter les opérations de nos services de forage (et le soutien administratif) à travers le monde. Ces risques incluent notamment l'effet physique du changement climatique, tel que les conditions météorologiques extrêmes, les catastrophes naturelles, les pénuries de ressources, les modifications du niveau de la mer et les variations de température, qui peuvent avoir une incidence négative sur les opérations situées dans les régions où ces situations se produisent.
- **Utilisation de l'eau** : Nous veillons à exercer un management opérationnel responsable de l'eau, à déterminer des possibilités de réduction de l'utilisation de l'eau et à recycler/réutiliser l'eau, dans la mesure du possible, lors de nos opérations dans le monde.

Nous nous assurerons du respect des lois en vigueur, des contrôles réglementaires et des politiques environnementales spécifiques. Si certaines normes et exigences varient en fonction de la région et des opérations, Major Drilling s'efforcera de collaborer avec ses clients en appliquant, dans la mesure du possible, les meilleures pratiques en matière de protection et de gestion de l'impact environnemental, quel que soit le cadre réglementaire, social, physique et/ou naturel.

Nous continuerons de jouer un rôle important dans la chaîne d'approvisionnement des métaux essentiels pour assurer la transition vers une économie faible en carbone (p. ex. demande accrue de lithium et de cobalt comme composants clés des batteries pour les véhicules électriques).

Nous nous engageons à consulter les parties prenantes adéquates sur les questions environnementales.

Responsabilités sociales

L'objectif de Major Drilling est de s'assurer que ses objectifs sont alignés sur ceux des collectivités dans lesquelles elle intervient afin de créer des avantages mutuels et durables, essentiels pour notre réussite à long terme. C'est pourquoi la société observe les principes suivants :

Notre équipe

- **Sécurité** : La santé et la sécurité sont au cœur de notre culture d'entreprise, et le bien-être de nos employés est notre grande priorité et joue un rôle majeur pour la résilience à long terme de nos systèmes. Nos activités intègrent des normes, processus, formations et outils robustes qui visent à protéger la santé et la sécurité de nos équipes, et nous recherchons continuellement des moyens de réduire les risques potentiels, comme décrit à la section [Sécurité](#) de notre site Web. Nous nous assurerons que nos pratiques en matière d'embauche et de santé et de sécurité créent les bases du bien-être à long terme de nos employés et de leur famille.
- **Diversité** : Major Drilling considère que pour garantir notre réussite à long terme, il est nécessaire de créer des équipes talentueuses, diversifiées et inclusives reflétant la composition des collectivités dans lesquelles nous intervenons à travers le monde. Nous nous engageons à maintenir activement la diversité à l'échelle de la direction, des cadres supérieurs et du conseil d'administration. Cet engagement est décrit en détail dans notre [Politique sur la diversité](#). À la date d'entrée en vigueur de cette Politique ESG, nous ne croyons pas que des quotas ou une approche rigide permettront nécessairement de déterminer ou de sélectionner les meilleures candidats. Par conséquent, nous n'avons pas établi d'objectifs fixes à l'égard de la représentation des femmes (ou d'autres critères de diversité) au sein du conseil ou des postes de haute direction en ce moment.
- **Cadre de travail positif** : Nous maintenons notre engagement à lutter contre les actions et comportements négatifs. Nous utilisons un programme tiers de [dénonciation](#) comme mécanisme de grief de notre entreprise. Ce système permet un signalement anonyme 24h/24 et 7j/7 par téléphone ou en ligne et est disponible dans différentes langues. Tout signalement sera traité en toute confidentialité. Ce système est communiqué de manière proactive à tous les employés. Nous avons adopté une politique de non-représailles.

Nos collectivités

- **Emploi local** : Embauche et promotion au niveau local, dans la mesure du possible. Garantir que des pratiques et possibilités équitables en matière d'emploi sont optimisées pour les populations locales.
- **Atténuation des risques** : Garantir que nos opérations n'exposent pas les collectivités à des risques supplémentaires ou injustifiées.
- **Impact positif** : Nous nous engageons à proposer des contributions de poids aux collectivités dans lesquelles nous intervenons.
- **Partenariats avec les populations autochtones** : Nous nous efforçons d'établir et de maintenir des relations durables avec les collectivités autochtones au sein

desquelles nous intervenons, et au sein des nombreux partenariats de coentreprise qui occupent une place centrale dans nos opérations.

Respecter les libertés et les droits fondamentaux de nos employés et des collectivités susceptibles d'être impactés par nos activités est la pierre angulaire de nos efforts en matière de responsabilité sociale. Nous reconnaissons et respectons la législation applicable en matière de travail, de travail des enfants, d'esclavage moderne et d'emploi, et nous insistons pour que nos fournisseurs observent les mêmes lois. Celles-ci incluent les interdictions concernant le travail des enfants, la main d'œuvre forcée, les comportements discriminatoires, le trafic d'êtres humains et toute forme d'esclavage moderne, ainsi que la reconnaissance des droits et libertés d'association et de négociation collective.

Leadership et gouvernance

Le conseil d'administration est responsable de la gérance de notre entreprise et doit s'assurer que des structures et systèmes de gouvernance d'entreprise sont en place. Les domaines clés ciblés sont :

- **Indépendance du conseil** : Le conseil croit qu'il doit être indépendant de la direction et de l'entreprise pour pouvoir être efficace. Cela signifie qu'une grande majorité des administrateurs de l'entreprise ne font pas partie de la direction de l'entreprise et n'entretiennent pas de relations avec l'entreprise qui risqueraient de les rendre redevables vis à vis de celle-ci.
- **Code d'éthique** : Nos pratiques clés de gouvernance sont décrites en détail dans notre circulaire d'information et sur la page [Gouvernance d'entreprise](#) de la société. L'ensemble des pratiques commerciales de l'entreprise seront menées dans le respect des normes d'éthique et de transparence les plus strictes et conformément à notre [Code d'éthique professionnelle régissant la conduite](#).
- **Politique de lutte contre la corruption** : Nous nous engageons dans la lutte mondiale contre la corruption dans l'industrie des ressources. Un programme de conformité anti-corruption robuste est enraciné dans notre [Politique de lutte contre la corruption](#).

L'entreprise a mis en place un plan de gestion des risques systémiques pour l'ensemble des activités menées à travers le monde. Elle s'engage ainsi pour une évaluation continue des risques de sécurité potentiels dans les domaines où nous intervenons et réalise des évaluations des risques avant d'offrir ses services dans de nouvelles régions.

Le rôle de nos parties prenantes

Que vous soyez un employé, un entrepreneur ou une autre partie prenante de notre entreprise, nous vous demandons de vous approprier cette politique et de veiller à ce que

vous et les autres continuent à favoriser sa bonne application. C'est en adhérant à cette politique que notre entreprise pourra devenir meilleure, plus durable et responsable.

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' and 'T' followed by a large, looped 'A'.

David B. Tennant
Président du conseil
d'administration

A handwritten signature in black ink, featuring a large, circular initial 'D' followed by a long, horizontal stroke.

Denis Larocque
Président et président-directeur
général